

Zeitschrift:	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber:	Musée d'art et d'histoire de Genève
Band:	40 (1992)
Artikel:	Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1990 et 1991
Autor:	Bonnet, Charles
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-728438

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1990 et 1991

Par Charles BONNET

INTRODUCTION

Après vingt-cinq années d'une évolution marquée par le plein emploi et une situation économique florissante, Genève et son canton se trouvent confrontés à un ralentissement sérieux du développement urbain ou rural. L'archéologie, comme les activités culturelles et scientifiques ou les autres secteurs de l'Etat et de la Ville, est appelée à tenir compte de ces difficultés financières.

Alors que nous avons eu, durant plusieurs années, peine à suivre les multiples chantiers engendrés par le bouleversement des bâtiments médiévaux et des terrains, il sera possible de mettre à profit ce calme relatif pour mieux ordonner et exploiter la masse documentaire accumulée. Priorité pourra ainsi être donnée à la présentation des résultats obtenus. Pendant une longue période, notre discipline a été en quelque sorte englobée dans un système de consommation. Cela se justifiait mais présentait aussi des dangers. En effet, les vestiges constituent avant tout une réserve scientifique, un potentiel de connaissances qu'il faut protéger, car il est impossible de comprendre, au cours d'un chantier mené à la hâte, toutes les données conservées. Nous avons donc eu souvent des choix difficiles à faire, si l'on considère qu'une fouille archéologique qui peut se prolonger fournit des résultats toujours plus enrichissants.

De nombreuses expositions et des visites commentées sur les sites ont permis aux archéologues du Service cantonal d'avoir un contact fréquent avec les personnes intéressées par les chantiers en cours. La Société suisse de préhistoire et d'archéologie a tenu ses assises annuelles à Genève du 22 au 24 juin 1991. Cela a été l'occasion de préparer un numéro spécial de la Revue *Archéologie suisse*¹ et de faire état des deux dernières décennies durant lesquelles ont été modifiés l'image antique du canton et plusieurs points de son histoire. L'exposition «Le Romain de Saint-Antoine», présentée au Musée d'art et d'histoire durant une année (1990-1992)², illustrait une partie des découvertes effectuées dans la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine. Pour le 700^e anniversaire de la Confédération suisse, une synthèse des travaux archéologiques menés à l'emplacement du temple de Vandœuvres a fait l'objet, en collaboration avec plusieurs historiens, d'une exposition dans la mairie du village; un important catalogue «Au temps du Pacte. Vandœuvres,

Genève et le Comté aux XIII^e et XIV^e siècles»³ accompagnait la présentation qui a aussi été exposée à Vevey. Après la restauration de la maison Delachaux, dans les Rues-Basses, une belle publication historique et archéologique a été éditée⁴. Elle souligne l'intérêt des vestiges médiévaux mis en évidence dans l'immeuble.

Une nouvelle fois, nous devons remercier le Président du Département des travaux publics, M. C. Grobet, qui a favorisé nos travaux et apporté tout son appui au Service. Il en est de même pour les membres de la Commission des monuments, de la nature et des sites, comme de MM. R. Schaffert, P. Baertschi, A. Stüssi et de M^{me} Y. Kummer qui ont tout mis en œuvre pour faciliter notre tâche administrative.

INVENTAIRE

I. LA VILLE

A. RIVE GAUCHE

1. *Cathédrale Saint-Pierre*. (Coord. 500.410/117.430, alt. 400 m).

Au nord-ouest de la première église de Genève, des travaux destinés à compléter le site archéologique de la cathédrale Saint-Pierre se sont poursuivis⁵. C'est en effet dans ce secteur que les visiteurs retrouveront les vestiges d'un sanctuaire qui marque une étape essentielle de la christianisation au IV^e siècle⁶ (fig. 1).

L'extension des recherches du côté nord du sous-sol de la cour Saint-Pierre a permis de constater que les terres oxydées, postérieures au retrait glaciaire, ont été partiellement érodées par les installations successives. On observe pourtant une forte rupture de pente du terrain morainique avec des couches de sable et de gravier qui descendent en direction nord et vers l'ouest. Il est probable qu'un petit vallon s'ouvrail dans la colline presque à l'emplacement de la rue du Perron. On aurait donc là une situation proche de celle repérée rue de la Fontaine, avec son nant.

L'occupation humaine sur l'éperon est attestée dans ce secteur et ses environs durant La Tène D2, ainsi qu'en



1. Site archéologique de la cathédrale Saint-Pierre. Vue générale du chantier nord.

témoignent des fragments de céramiques provenant de l'atelier de potiers voisin, daté de la même époque. Au cours de la première moitié du 1^{er} siècle après J.-C., plusieurs constructions en charpente avec des parois de torchis sont établies jusqu'à la pente. Il doit s'agir d'habitations dont certaines pièces étaient décorées de peintures à la fresque. Outre les surfaces unies noires, rouges ou vertes, on remarque des motifs végétaux qui sont partiellement conservés. Les bâtiments ont été détruits à la suite d'un violent incendie et des fragments de torchis rubéfiés se sont répandus sur une large zone.

D'autres aménagements sont effectués durant le Haut-Empire, ils sont à mettre en rapport avec l'installation du grand bâtiment qui s'étend vers l'est. Une canalisation faite d'un radier de galets sur lequel reposent des *tegulae* courait probablement à la base d'un mur de terrasse est-ouest. Elle est similaire à un autre égout perpendiculaire, situé également sous la cour Saint-Pierre.

D'importants travaux débutent à la fin du III^e siècle et le grand bâtiment résidentiel est alors complètement remanié. A l'extrémité de l'une des ailes, un groupe de petits locaux, restitués par plusieurs segments de murs,

étaient utilisés pour stocker des réserves alimentaires, principalement du grain. On a en effet retrouvé des quantités considérables de céréales carbonisées sur place par un incendie (fig. 2).

Les locaux sont ensuite arasés afin de permettre l'aménagement d'une aire prévue pour un grand foyer destiné à alimenter un système de chauffage et peut-être un four. Le sol de la structure est établi avec des fragments de pilettes circulaires et des briques de remploi occupant une surface de 3 m par 2 m fortement rubéfiée par le feu. Autour de cette aire, un muret de dalles et des pierres de rivière limitent le foyer; une ouverture permettait à l'air chaud de rejoindre des *tubuli* rangés horizontalement et verticalement du côté occidental. Ce dispositif a été exécuté rapidement, sans beaucoup de soin. Dans les déblais qui le recouvraient, une bonne quantité de céramique du IV^e siècle a été inventoriée.

Le chantier de l'église nord débute vers 350-370; l'aile du bâtiment résidentiel est alors détruite et l'on installe le sol de la nef du sanctuaire sur les décombres et une terre de remblai de 1 m d'épaisseur. Le radier de préparation du sol est très régulier, les pierres sont serrées et forment une fondation solide pour la couche de mortier à tuileau posée à sa surface. Le long du mur latéral nord, la struc-

ture des maçonneries peut être étudiée mieux qu'ailleurs. Là encore on a utilisé de grands blocs architecturaux de remploi placés à intervalles réguliers, tous les 2 ou 3 mètres. En analysant la superposition des assises et les liaisons avec l'ensemble du mur, on peut démontrer que le tout appartient au même chantier et qu'il s'agit d'un procédé de construction, l'*opus africanum*.

On descendait devant la façade occidentale de l'église par un portique pour rejoindre une série d'annexes chauffées adossées au mur latéral nord du sanctuaire. Ces annexes situées en contrebas suivaient la pente naturelle de la colline. Elles étaient séparées les unes des autres par d'étroits passages destinés à alimenter les foyers des chauffages par conduits rayonnants. Une sorte de vestibule était placé en avant de ces cellules, vraisemblablement pour en faciliter l'accès. Bien que seuls les vestiges de trois d'entre-elles soient conservés, on peut être toutefois certains qu'il y avait deux autres cellules à l'est, jusqu'à l'épaulement du chœur de l'église. Ce secteur a été détruit par les caves de la Maison Mallet, au XVIII^e siècle (fig. 3).

Une datation assez précise est fournie par les tessons de céramique retrouvés dans les tranchées des conduits de chauffage. On remarque que les annexes sont posté-



2. Le mur latéral nord de la première église du groupe épiscopal. Au premier plan, les vestiges du Bas-Empire.



3. Annexe chauffée adossée à la cathédrale nord.

rieures aux fondations de la première église. L'installation des chauffages est ainsi à placer à la fin du IV^e siècle, les conduits sont abandonnés environ un siècle plus tard. Pourtant les locaux ont gardé leur importance car des traces de restaurations permettent de constater une longue période d'occupation, sans doute avec quelques changements mineurs apportés au plan général.

Sans vouloir présenter ici une analyse comparative de ce genre d'annexes isolées que l'on découvre dans plusieurs complexes religieux, on peut souligner que leurs fonctions varient d'un site à l'autre. Dans notre cas, il doit s'agir d'habitations réservées aux ecclésiastiques et aux visiteurs qui désiraient vivre seuls. La proximité de la cathédrale et une relative situation d'indépendance, rendue possible par le couloir d'accès extérieur, montrent qu'elles avaient un rapport indirect avec le groupe épiscopal. Des fragments sculptés et peints de ce qui paraît être un siège réservé à l'évêque ont été découverts dans ce couloir, c'est un élément complémentaire pour associer les cellules au quartier religieux.

L'agrandissement du chevet de la cathédrale nord est signifié à l'ouest par l'aménagement d'un sol de pierres de rivière et de mortier à tuileau qui se superpose au pavement d'origine. On remarque entre les deux sols retrouvés dans la nef un canal d'évacuation des eaux provenant du centre de l'*atrium* et passant au travers du

portique et de la porte principale du sanctuaire. Après avoir traversé la nef, il s'interrompt le long du mur latéral. Cette installation permettait l'évacuation des eaux d'un bassin ou « canthare » établi dans le jardin de l'*atrium*.

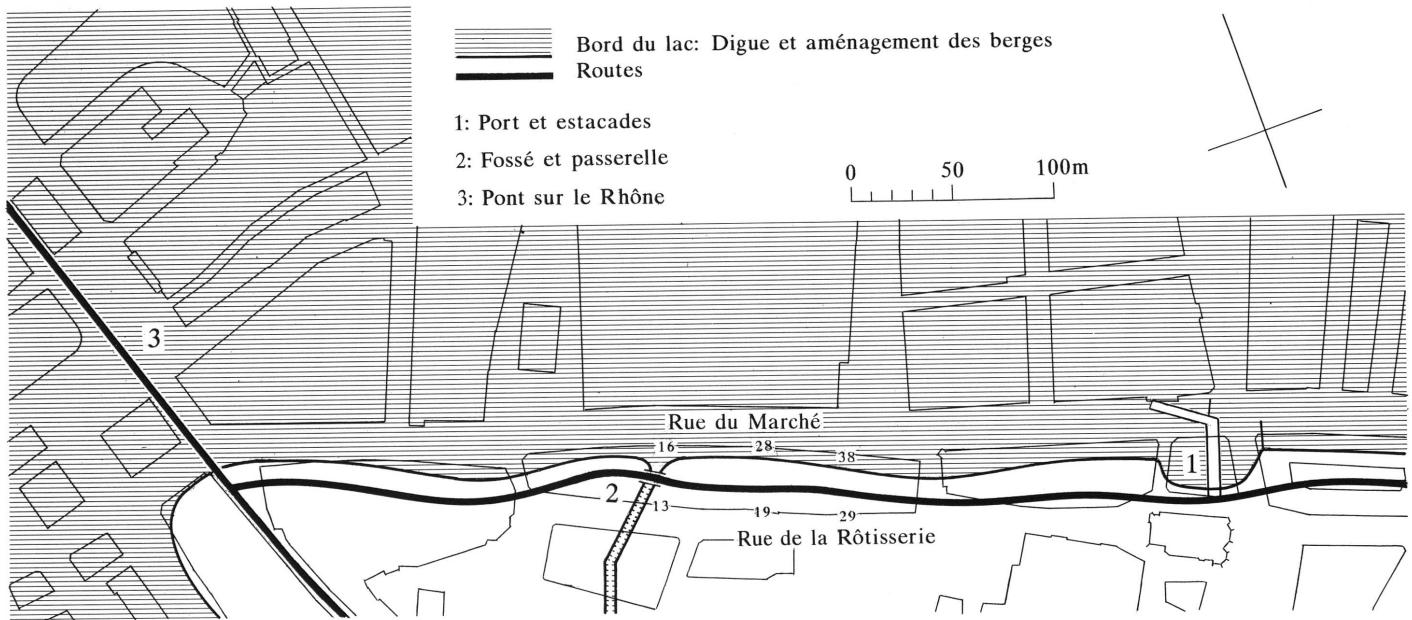
Vraisemblablement vers l'an mil, la nef de la cathédrale nord est transformée pour être partiellement occupée par l'aile occidentale des bâtiments claustraux. Les galeries et le préau du cloître sont établis à l'emplacement de l'ancien choeur, entièrement démantelé. Si les maçonneries du XIII^e siècle ont subsisté sur une élévation assez importante, il est plus difficile de reconnaître les vestiges de l'époque romane. De cette période peut être daté avec certitude un mur de clôture situé du côté nord du groupe épiscopal, bordé par une ruelle. C'est sans doute aussi à cet état du chantier roman qu'appartient un mur épais partageant la nef de la cathédrale nord. Un sol de galets et de mortier recouvre les anciens niveaux vers l'est alors que, de l'autre côté, on conserve sous un abri léger le sol du haut Moyen Age à une altitude inférieure. Dans les maçonneries de ce mur transversal sont remployés deux gros blocs architecturaux provenant de la porte principale du sanctuaire arasé.

2. *Cour de la prison de Saint-Antoine. Habitation romaine.* (Coord. 500.550/117.380, alt. 399,50 m).

Les travaux archéologiques dans la cour de la prison de Saint-Antoine sont terminés et l'implantation de nouveaux bâtiments a fait disparaître les vestiges de la vaste construction romaine⁷. Dans les locaux modernes seront présentés quelques fragments architecturaux et deux panneaux reconstitués d'un décor peint à la fresque qui ornait le péristyle; ces peintures appartiennent au premier tiers du I^{er} siècle après J.-C., leur délicate restauration est en cours, sous la direction de M. S. Pulga.

3. *Grand-Rue 26, rue de la Boulangerie 3-5, rue Saint-Germain 3. Habitat gaulois et romain. Tours romanes et habitations médiévales.* (Coord. 500.200/117.500, alt. 398,50 m).

Un groupe d'immeubles, propriété de la Ville de Genève, a été restauré avec la volonté marquée de respecter la substance ancienne préservée dans les murs. Le soin apporté à cette intervention fait de ce chantier un modèle. C'est M. J. Bujard qui a suivi les travaux⁸ et déjà présenté une première synthèse des résultats⁹. Des panneaux placés dans une vitrine de la Grand-Rue ont tenu le public informé de l'évolution des recherches et des restaurations effectuées.



4. Voie et aménagements le long du lac (1^{er} siècle avant J.-C.).

Au cours des fouilles systématiques du sous-sol ont été repérés une fois encore les restes d'un établissement installé sur la colline entre 80 et 50 avant J.-C. Des trous de poteaux et des silos-fosses témoignent de ces aménagements. Une voie transversale a bientôt recouvert les premiers niveaux, elle est à l'origine du parcellaire qui se maintient aujourd'hui encore. De la fin du Haut-Empire subsistaient quelques traces d'une maison en bois, notamment un foyer. De grandes cours ont ensuite occupé la parcelle. Des trous de poteaux, une seille circulaire et d'énormes fosses, sans doute utilisées comme greniers, restituent l'activité artisanale et commerciale de ce quartier. Des clôtures plusieurs fois reconstruites ont empiété peu à peu sur la voie publique le long de laquelle étaient placés de petits locaux édifiés en bois, destinés aux marchands. Un mur de la fin du haut Moyen Age limitera encore la voie et le terrain voisin, ses maçonneries de pierres de rivière liées à la terre argileuse sont orientées selon le tracé des rues modernes.

Au XI^e ou au XII^e siècle une tour carrée a été édifiée à quelque distance de la voie principale, sous l'actuel n° 5 de la rue de la Boulangerie. Seule la cave est construite en moellons réguliers, les élévations étaient en bois. A l'angle de la rue Saint-Germain, d'autres vestiges pourraient correspondre à une deuxième tour de même époque. L'image que restituent ces bâtiments isolés, quelquefois entourés d'édifices bas plus légers, permet de comparer le centre de la Genève romane à bien d'autres villes

europeennes. Certaines d'entre-elles, comme San Geminiano ou Pavie, voire Bâle ou Zurich, ont conservé de beaux exemples en pierre de ces tours.

Dès le XIII^e siècle, l'urbanisation se fait plus dense; le parcellaire étroit et allongé détermine le caractère des maisons contiguës dont la façade sur rue n'a que 3,50 m de largeur pour une longueur vers l'arrière de 10 à 15 m. Dans la cave de l'une des trois maisons alors édifiées sur la parcelle étudiée, deux fours à pain sont construits. La voûte partiellement préservée de l'un deux montre de profondes traces de rubéfaction; la boulangerie ne cessera son activité qu'au XVIII^e siècle. Une seconde boulangerie est attestée dans la maison contiguë dès le XIV^e siècle, elle ne disparaîtra qu'en 1971.

Les immeubles vont être sans cesse transformés et les élévations ont conservé les états de chaque période d'occupation. Malgré plusieurs surélévations et des modifications en façade, on reconnaît encore l'esprit qui a guidé les architectes du Moyen Age. Grâce à la restauration prudente de nos contemporains¹⁰, ces murs conserveront les traces du « mouvement de l'histoire ».

4. Rue de la Croix-d'Or. Rue de la Fontaine. Rue de la Madeleine. Rue du Marché 16, 28 et 38. Alignement de pieux. (Coord. 500.235-500.500/117.600, alt. 373-375 m).

La surveillance constante des travaux et des restaurations d'immeubles effectuée par M. G. Zoller dans le

quartier de la Madeleine et le long de la rue du Marché a porté ses fruits. Il est aujourd’hui possible de reconstituer un alignement de pieux (datés du 1^{er} siècle avant J.-C.) appartenant aux aménagements de la rive méridionale du lac, du port au pont sur le Rhône. Ce dispositif protégeait le passage qui desservait la ville naissante de *Genua* et la voie donnant accès au Plateau helvétique (fig. 4).

Grâce aux analyses dendrochronologiques du Laboratoire de Moudon, on peut placer ce chantier après certaines modifications du premier port installé vers 120 avant J.-C.¹¹. Le niveau du plan d’eau s’est élevé peu à peu à cette époque, ce qui a rendu sans doute nécessaire un meilleur ancrage du terrain.

En arrière des installations portuaires ont été observées (dans la rue de la Fontaine près de son intersection avec la rue du Purgatoire, en juin 1988) deux pieux qui peuvent être associés à l’accès vers le ponton du port. La datation de l’un des troncs entre 112 et 100 avant J.-C.¹² démontre que l’on a consolidé les rives peu après les aménagements effectués sur le plan d’eau. Ces pieux, de fort diamètre (plus de 0,30 m), marquent sans doute la limite d’une première terrasse sur laquelle passait la route.

Au cours du mois de février 1991, les transformations du magasin C & A, 7-9, rue de la Madeleine, ont permis de retrouver un pieu en chêne de plus de 0,20 m de diamètre dans les graviers du sous-sol. Cet élément isolé dans cette zone perturbée fournit une datation qui n’est pas antérieure à 100 avant J.-C.¹³. On doit avoir là un jalon des travaux qui ont été effectués par étapes le long de la voie.

Lors de l’exécution des raccordements de la galerie technique des Rues-Basses en novembre 1987, à l’extrême-ouest de la rue de la Madeleine, un pieu de chêne a été découvert dans le prolongement des précédents. Il était situé au niveau 373,48 m, dans un gravier contenant une certaine quantité d’ossements d’animaux; le mauvais état de conservation du bois n’a pas permis l’analyse dendrochronologique.

Des pieux en chêne, déjà signalés dans la précédente chronique 38, rue du Marché¹⁴, sont eux aussi à dater du 1^{er} siècle avant J.-C., soit 90-91 avant J.-C.¹⁵. Leur position, légèrement en retrait par rapport à l’alignement général, pourrait indiquer que le rivage n’était pas parfaitement rectiligne. Pour mémoire, signalons les observations faites dans ce secteur 28, rue du Marché¹⁶ où une construction romaine avait été bâtie près de ce tracé.

Dans son étude du port gallo-romain de Genève, L. Blondel a interprété les importantes découvertes faites au Terraillet en 1917¹⁷. Lors de la destruction d’anciens immeubles 20-24, rue du Marché, ont été observées trois ou quatre lignes de pilotis qui restituent des «digues ou perrés», des protections contre les vagues et même un petit port. Plus en arrière, les fondations d’un «mur de la ville» de 2 m d’épaisseur étaient établies avec de nom-

breux blocs antiques de remploi¹⁸. Sans vouloir discuter ces hypothèses, il faut rappeler que l’un ou l’autre des alignements de gros pieux de chêne appartient certainement à la série décrite ici¹⁹.

L’alignement des neuf gros pieux de la rue du Marché 16 fournit un point de repère sûr, il est vrai un peu plus tardif, puisque daté aux environs de 77 avant J.-C.²⁰. On peut estimer qu’à cette époque le pont sur le Rhône est déjà établi depuis plusieurs années.

5. Rue du Marché 16. Rue de la Rôtisserie 13. Fossés protohistoriques. Passerelle et murs romains. Maisons médiévales. (Coord. 500.235-255/117.660-690, alt. 374,80 m).

A l’occasion d’un important chantier de restauration, il a été possible de mener une étude systématique d’un îlot formé au Moyen Age par quatre parcelles distinctes. Sur le plan Billon, cet ensemble avec la cour centrale porte le n° 50 et il appartient au XVIII^e siècle à Jaques Lemaire, avocat²¹. C’est aussi dans l’immeuble 13, rue de la Rôtisserie que L. Blondel avait déjà observé au rez-de-chaussée une cheminée monumentale du XV^e siècle²².

Il n’a pas été possible de fouiller la surface complète des sous-sols pour des raisons de statique du bâtiment mais, après avoir procédé par larges sondages, on peut estimer qu’à cet emplacement l’essentiel des aménagements antiques préservés est aujourd’hui connu²³.

Des analyses palynologiques, sédimentologiques et trois datations par le radiocarbone permettent de proposer une interprétation de l’environnement végétal et son évolution avant ou après les établissements humains du début de La Tène D₂²⁴. Attesté en stratigraphie, le niveau de «plage à nombreux galets» correspond au «niveau graveleux» décrit par Y. Billaud dans les Rues-Basses²⁵, au-dessus duquel se retrouve la sédimentation lacustre. Les séquences, dès cette altitude (373,60 m), montrent d’abord un taux important (77%) des arborés (aulne, chêne, noisetier, hêtre, noyer, pin, bouleau, sapin, frêne ou saule) qui déclinent ensuite au profit des herbacées (graminées, crucifères, ombellifères ou d’autres plantes rudérales). Cette évolution permet de constater l’impact de l’homme sur le paysage végétal avec des zones de cultures céréaliers, l’extension de la prairie et même l’apparition de la vigne. Les fluctuations du niveau du lac sont également significées dans plusieurs couches par un pourcentage assez fort de plantes aquatiques.

Vraisemblablement déjà au début de La Tène D₂, un large fossé (4,50 - 5 m) est creusé sur la pente de la colline (fig. 5/2). Un segment de ce dernier, légèrement coudé, avait été repéré en 1923 entre les rues de la Pélisserie et de la Tour-de-Boël²⁶. Son tracé vers le haut est confirmé par une photo prise durant le chantier; on aperçoit dans le terrain naturel une profonde dépression

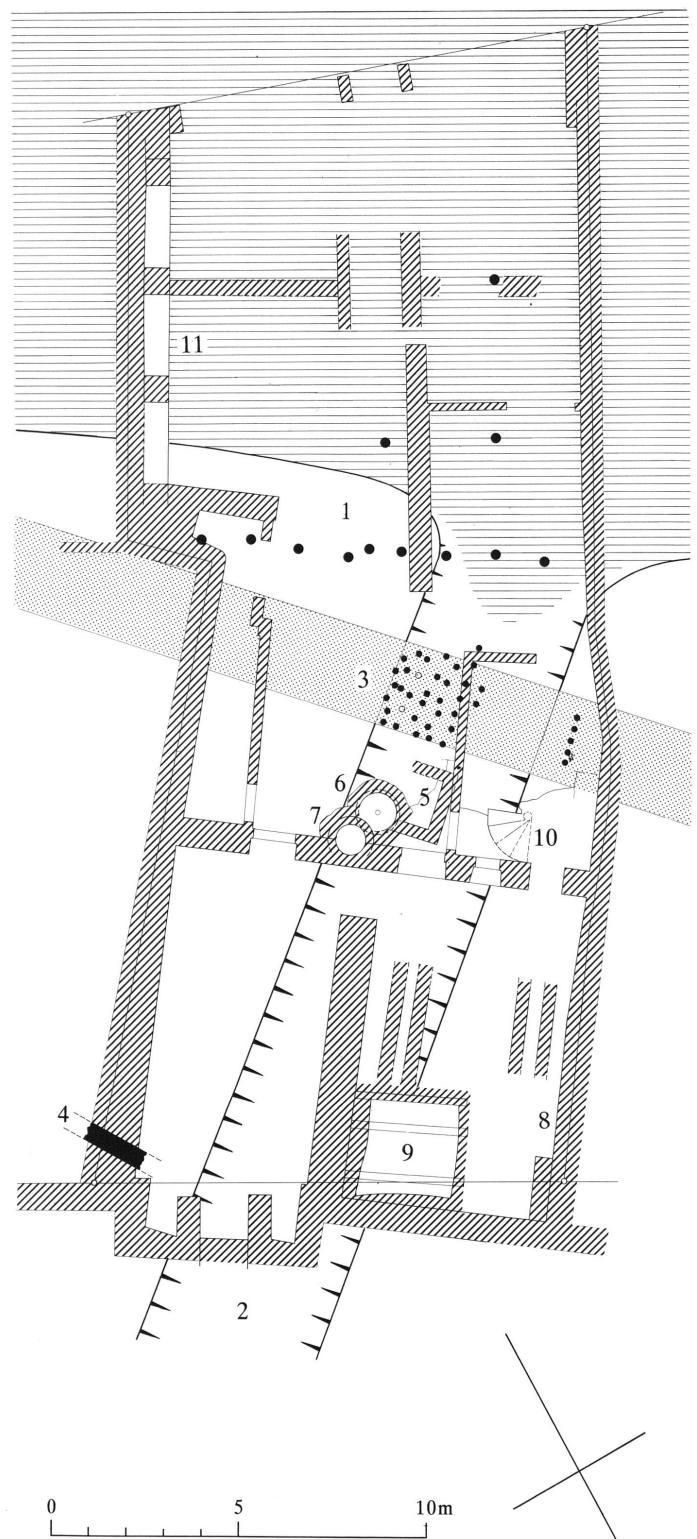
remplie de terre noire²⁷. Les fouilles de 1991 ont fait la preuve que ce fossé continuait jusqu'au lac, mais l'étude des remblais et des sédiments fins ne permet pas de déceler une influence lacustre déterminante dans les dépôts de comblement d'époque romaine²⁸.

Le fossé légèrement en biais par rapport à la rive est bientôt barré par de puissants pieux de chêne qui appartiennent à l'aménagement des berges vers 77 avant J.-C.²⁹ (fig. 5/1). L'écoulement paraît avoir été encore en usage après ces installations. D'ailleurs, la route qui suit le pied de la colline, jusqu'au pont sur le Rhône, va plus tard être dotée d'une passerelle pour enjamber le fossé.

Trente-huit pieux de plus petite section (environ 0,14 m) que ceux de l'alignement des rives forment deux groupes bien délimités situés à plusieurs mètres du bord du lac. Ils sont organisés selon l'axe est-ouest. A l'orient, cinq pieux sont placés le long du fossé, ils doivent représenter la palée qui supportait le tablier. De l'autre côté, six ou sept rangées irrégulières de six poteaux restituent l'emplacement d'une base en charpente qui maintenait sur le tracé du fossé l'autre extrémité du tablier. Cet aménagement était destiné à permettre la circulation de véhicules d'un certains poids; quant à l'espace libre entre les deux groupes de pieux, il facilitait l'écoulement des eaux. Une datation précise est fournie par la dendrochronologie soit: automne/hiver 1 avant J.-C. et 1 après J.-C.³⁰ (fig. 5/3).

Les transformations postérieures à l'époque augustéenne n'ont pas été observées dans ce secteur, même si du matériel céramique du Haut-Empire se trouvait dans le comblement du fossé. On peut supposer que la grande digue, établie entre 28 et 40/50 après J.-C. le long de la rive, bloquait partiellement l'écoulement³¹. Le fossé va donc peu à peu se remplir de terre humifère, de déchets organiques et de limon au cours de la fin du 1^{er} siècle. La grande digue dut être souvent entretenue et consolidée; rue du Marché 8, une dizaine de pieux découverts en 1989 fournissent les datations de 51, 90 et 130/131 après J.-C.³².

Dans la paroi gothique du mur occidental de l'immeuble Rôtisserie 13, à l'altitude 376 m (niveau pris dans la cave sous la première assise de fondation du mur) un segment de mur en biais, de facture romaine, a été repéré (fig. 5/4). Ces restes sont à associer à une tranchée creu-



1. Digue et rivage. 1^{er} siècle avant J.-C.
2. Fossé. 1^{er} siècle avant J.-C.
3. Passerelle et voie. 1^{er} siècle avant J.-C.-1^{er} siècle après J.-C.
4. Mur romain.
5. Citerne ou fontaine médiévale.
6. Puits. XV^e siècle.
7. Puits. XVIII^e siècle.
8. Mur. XIII^e siècle.
9. Latrines et canalisations. XV^e/XVIII^e siècle.
10. Escalier à vis médiéval.
11. Arcades du XV^e siècle.

5. Rue du Marché 16 - Rue de la Rôtisserie 13.

sée dans le fossé où l'on a retrouvé un fragment de mur basculé. De la céramique appartenant sans doute à la fin du III^e siècle paraît indiquer que ces constructions se rattachent à l'Antiquité tardive.

A l'occasion du vaste chantier de la Pélisserie, en 1923, des structures de «basse époque» ont été dégagées au bord du fossé³³. Un mur nord-sud signalé alors doit correspondre à la tranchée et aux maçonneries basculées récemment découvertes. Sans connaître les fonctions de ce long mur que L. Blondel a attribué à un système de fortifications, il faut relever que d'autres constructions existaient derrière cette protection.

Les terrassements effectués au XV^e siècle ont fait disparaître côté nord les traces du début du Moyen Age. Toutefois, quelques blocs fragmentaires d'une citerne, ou fontaine, ont été dégagés aux altitudes 373-374 m. Il s'agit d'une structure de 1,30 m de côté, présentant un appareil de molasse bien maçonné (fig. 5/5). Son orientation et sa situation tiennent encore compte de l'ancien fossé comblé et peut-être de certains murs romains. Cette citerne ressemble beaucoup à celle qui a été dégagée dans les Rues-Basses près de la porte d'Yvoire; également voûtée, elle devait aussi être alimentée par la nappe phréatique de la colline³⁴. Au XV^e siècle, un puits en brique a détruit la citerne (fig. 5/6). Au fond de ce nouvel aménagement se trouvait une pierre dure trouée en son centre, sans doute une meule faisant peut-être partie en remploi des restes d'un système de remontée d'eau. Le grand chantier de 1713-1714 voit encore le creusement d'un puits presque au même emplacement, sa margelle sera déposée vers 1915 (fig. 5/7).

La chronologie des constructions successives est plus claire du côté de la rue de la Rôtisserie. On reconnaît l'élévation d'un premier état, à l'orient, dans le mur mitoyen. Une maçonnerie de petits moellons et une armoire ouverte sur la parcelle étudiée restituent l'un des murs d'une maison de la fin de l'époque romane (fig. 5/8). Cet édifice s'élevait au-dessus d'une cave donnant probablement sur un jardin situé au niveau inférieur. Au XIII^e-XIV^e siècle, une maison-tour a été bâtie sur le terrain voisin; l'angle puissant de la construction est conservé sur trois étages auxquels il faut encore ajouter le sous-sol. La maison primitive reconnue au sud-est de l'immeuble Rôtisserie 13 est arasée durant ce chantier.

Toujours au même emplacement, une grande cave voûtée est établie au cours du XIV^e siècle. La voûte, préservée sur quelques assises, a été introduite dans les maçonneries plus anciennes. A cette époque, la maison a quatre étages au-dessus de la cave.

Une nouvelle restauration d'envergure intervient après 1370; deux caves voûtées occupent alors tout le sous-sol des deux parcelles du 13, le long de la rue de la Rôtisserie. La cave orientale est surbaissée par rapport à la précédente. Le plafond du rez-de-chaussée est encore en place et sa datation par dendrochronologie fournit un

jalon important³⁵. Les poutres ont été introduites dans le mur de l'édifice voisin, daté du XIII^e-XIV^e siècle. On observe dans la cave orientale une cavité allongée rectangulaire, ménagée au travers de l'extrémité sud de la voûte. Ce large espace permettait de rejoindre les latrines disposées en une grande fosse carrée de 2,50 m de côté et de 1 m de profondeur (fig. 5/9). Les deux canalisations maçonnées retrouvées de part et d'autre de la cave permettaient l'écoulement des eaux usées en direction du lac. L'ensemble a été plusieurs fois restauré et vraisemblablement modifié.

C'est de la même période que date la cheminée monumentale retrouvée par L. Blondel lorsque l'on a abattu un mur qui séparait le rez-de-chaussée des deux parcelles primitives de la rue de la Rôtisserie. Dans la cour centrale, la base d'un escalier à vis était encore *in situ*, près du puits (fig. 5/10). En montant à côté des portes des caves, on pouvait rejoindre les bâtiments décrits.

De l'autre côté, 16, rue du Marché, une série de quatre arcades aux voûtes en plein cintre (appareillées à l'aide de pierres de grès molassique) signifie la présence de halles sur la parcelle voisine (14, rue du Marché). Ces ouvertures permettaient le passage au travers du mitoyen. Le plan Billon montre que cette parcelle contiguë était de grandes dimensions et conservait de manière marquée l'orientation du quartier antique³⁶ (fig. 5/11 et 6).

Il n'est pas possible de faire état ici de toutes les transformations qui sont attestées aux siècles suivants et que les analyses dendrochronologiques fixent avec précision. La toiture est modifiée aux XVII^e et XVIII^e siècles, quelques tessons de céramique introduits dans les maçonneries en font foi. On peut rappeler aussi la présence d'une galerie bordant la cour à l'ouest, deux poutres utilisées pour sa construction sont datées de 1525 et 1568/69³⁷, alors que l'ensemble des poteaux dans le colombage sont de 1713/14³⁸. Cette date témoigne certainement du chantier le plus important durant lequel les immeubles ont été presque entièrement remaniés avec leurs surélévations.

6. Rue de la Rôtisserie 19. Maison médiévale. (Coord. 500.250/117.625, alt. 382 m).

Un chantier archéologique avait déjà été ouvert dans les caves de cet immeuble et vers le nord, 28, rue du Marché³⁹. Une nouvelle intervention a été menée au rez-de-chaussée du côté de la Rôtisserie en juin 1991⁴⁰. La paroi orientale du bâtiment présente quelques vestiges médiévaux; ainsi une armoire rectangulaire exécutée en gros appareil est préservée dans des maçonneries de pierres de rivière. Elle comportait trois rayonnages et doit dater de la seconde moitié du XIV^e siècle. En effet, le linteau mouluré et la couverture d'une seconde armoire installée deux siècles plus tard permettent de proposer la



6. 16, rue du Marché. Les arcades des halles.

datation d'un plafond contemporain des premiers aménagements de 1346-1362 dont des éléments de bois sont réutilisés. L'immeuble est presque entièrement reconstruit en 1722-1723⁴¹.

7. Rue du Bourg-de-Four 34. Librairie Jullien. (Coord. 580.400/117.305, alt. 388,40 m).

M. G. Deuber a préparé un rapport détaillé sur les travaux d'analyse qu'il a menés au Bourg-de-Four. Nous présentons ici ses conclusions.

« L'actuelle propriété regroupe, sur une même parcelle, trois corps d'habitation et deux cours se succédant en alternance entre la place du Bourg-de-Four, à l'est, et le socle monumental de la maison De la Rive à l'ouest. L'irrégularité de la parcelle, la complexité du découpage et de l'implantation du bâti résultent de multiples interventions dont la chronologie précise reste encore à déterminer. Le présent rapport ne rend compte que des recherches effectuées dans l'immeuble regardant la place et plus spécialement au niveau du sous-sol restauré en mars 1991.

La façade régulière édifiée en 1821 cache en réalité deux parcelles contiguës d'origine médiévale et réunies dès 1626 en une même propriété.

Dans une reconnaissance passée entre 1692 et 1710, le propriétaire Domaine Butini, pasteur, reconnaît posséder une maison nouvellement bâtie avec ses cours, places et aisances. L'arrière de l'actuel immeuble, la cour et l'escalier appartiennent à cette campagne de construction à la charnière du XVII^e et du XVIII^e siècle.

Sous-sol, cave sud. La cave sud remontant au XVIII^e siècle mesure environ 12 m de longueur sur 4 m de largeur. Elle est couverte d'une voûte de brique en anse de panier qui repose sur deux assises de molasse en grand appareil; au-dessous, les murs latéraux se poursuivent en maçonnerie mixte (boulets, molasse) sur 2 m de hauteur. Le mur oriental (Bourg-de-Four) est monté en pierres de Meillerie mêlées à de rares briques. Il comporte un ressaut à 1,90 m de la clef, il est percé de deux ouvertures à embrasure simple irrégulière.

Seul le mur ouest, côté cour, est en partie d'origine médiévale. Une porte encadrée de molasse, intimement liée à l'appareil de l'escalier du XVII^e siècle, occupe la partie sud de la paroi. Cet appareil oblitère une ouverture plus large et beaucoup plus ancienne dont subsistent quatre assises du piédroit nord de même que deux claveaux amorçant le dessin de l'arc.

L'appareil du mur proprement dit est constitué de boulets en assises relativement régulières, quelquefois posés en épis et alternés à des blocs de molasse horizontaux. Les joints sont chanfreinés et le mortier de liaison est de couleur brune à grosse granulométrie. Cette partie

ancienne du mur a subi un violent incendie, comme en témoignent les éclats visibles dans le parement de boulets et l'usure extrême des molasses rougies par le feu.

Cave nord. Le volume est plus court que le précédent (10 m de longueur sur une largeur variant de 4,50 à 5 m), décalé vers l'est, irrégulier et plafonné; son sol de boulets se situe à 1,70 m au-dessus de celui de la cave voisine. Le mur côté Bourg-de-Four est commun aux deux espaces et d'une facture remontant à 1821. Celui qui sépare les deux caves doit à l'origine remonter aux XV^e-XVI^e siècles; il résulte du parcellement nouveau édifié sur la place en avant des anciennes façades.

Au nord, le mur présente un plan sinueux, un fruit important et, sur 5,50 m de longueur, un appareil complexe de molasse irrégulièrement jointoyé, surmonté de boulets. A nouveau, on retrouve un mortier brun, des joints chanfreinés, des traces d'incendie et des réparations identiques à celles effectuées dans la cave sud. Plus à l'ouest, le matériau est plus généralement du boulet, on remarque cependant un chaînage vertical de molasse qui peut indiquer une division possible, un refend de l'autre côté du mur.

Le mur ouest, particulièrement épais (1,50 m) s'appuie contre le précédent, il est de même composition mais coupé à mi-longueur par un arrachement vertical qui laisse la place à la porte d'accès à la cour. Cette ouverture appareillée en molasse comporte à main droite une petite niche rectangulaire. L'escalier, d'abord à une seule volée perpendiculaire au mur, a été au XVII^e siècle retourné contre la façade de la cour.

La couverture de solives et de larges planches est supportée dans l'axe de la cave par un énorme sommier mesurant plus de 10 m de longueur et latéralement par des poutres reposant sur des poteaux ou des corbeaux de bois.

Il a été procédé à une analyse dendrochronologique afin de fixer au plus près la datation des divers chantiers. Il en résulte pour le sommier de sapin une datation de la fin du XVI^e siècle; les corbeaux remonteraient aux alentours de 1720 et une partie des poteaux, de même que leurs chapiteaux de chêne, aux années 1805-1808.

Par comparaison avec des exemples de construction mieux datés dans la Vieille Ville ou les Rues-Basses, on peut faire remonter au XIII^e siècle la première étape. Les traces d'incendie retrouvées à plusieurs endroits sont peut-être attribuables à celui de 1334 qui dévasta une partie de la haute-ville. L'escalier droit qui mène de la cave supérieure à la cour est attribuable par la taille de ses molasses au XIV^e siècle. Les XV^e et XVI^e siècles ont vu l'occupation des parcelles en direction du Bourg-de-Four et l'érection de façades pareilles à celles conservées au n° 30. A la fin du XVII^e siècle, la façade sur rue est largement remaniée alors que sont édifiés les façades de la cour et l'escalier qui en occupe tout le côté sud; enfin les travaux s'étagèrent dès la fin du XVIII^e siècle — voûtement



7. Aménagement du site archéologique du temple de Saint-Gervais.

de la cave sud —, au début du XIX^e — réparation de la poutraison de la cave nord — jusqu'à l'érection de la façade actuelle en 1821.

L'épaisseur inhabituelle des maçonneries et la présence d'une large entrée, de facture soignée, évoquent une architecture de caractère militaire; il pourrait donc s'agir de vestiges appartenant au château comtal et de l'entrée de la ville qu'il défendait sur le Bourg-de-Four.»

8. Rue du Marché 9-11. Habitat du XVIII^e siècle. (Coord. 500.280/117.700-117.740, alt. 375 m).

C'est en mars 1991 qu'une brève intervention a pu être effectuée à l'emplacement de la Pharmacie Principale, aujourd'hui démantelée⁴². D'une ancienne cour intérieure, on pouvait rejoindre une cave par un escalier constitué d'une volée de marches. Du côté oriental de la cour se trouvaient les fondations d'un escalier et d'une galerie donnant accès aux étages. Ces fondations coupaient la base d'un escalier à vis antérieur.

Un réseau de canalisations établies en brique et couvertes par de longues dalles de molasse appartenaient aux aménagements du XVIII^e siècle. On observe sur le plan

Billon cette disposition tardive mais quelques maçonneries très fragmentaires du XIII^e-XIV^e siècle étaient visibles dans un sous-sol moderne vers l'est.

9. Place du Molard 2-4. Halles du Molard. (Coord. 500.360/117.240, alt. 374 m).

Des travaux préliminaires pour préparer la restauration des Halles du Molard se sont poursuivis en novembre 1991⁴³. Ils faisaient suite à une première reconnaissance archéologique⁴⁴. Dans l'arcade du photographe (Photo-Molard), le sous-sol a été dégagé jusqu'à 2 m de profondeur. Les vestiges de l'ancienne façade des Halles de 1570-1574 sont apparus ainsi que le muret servant d'assise aux supports de la galerie en bois qui courait le long de la place du Molard. Du matériel constitué de tessons de céramique du XIV^e au XVIII^e siècle a été inventorié.

10. Parc de La Grange. Villa romaine et établissement du haut Moyen Age. (Coord. 501.700/118.100, alt. 376 m).

Pour le 700^e anniversaire de la Confédération suisse, une tente conçue par l'architecte M. Botta a été dressée dans le Parc de La Grange en automne 1991. Le profond système d'amarrage a atteint les vestiges de plusieurs murs antiques appartenant à la villa fouillée par L. Blondel en 1923⁴⁵. On peut aujourd'hui estimer l'extension de l'ensemble résidentiel et agricole romain à plus de 400 m de longueur et, devant l'importance des découvertes, un chantier de recherche a dû être organisé dans la *par rustica*.

B. RIVE DROITE

1. Temple de Saint-Gervais. Eglise funéraire. Constructions romaines. (Coord. 499.850/118.040, alt. 383 m).

Les travaux de restauration du temple de Saint-Gervais et les analyses archéologiques se poursuivent (fig. 7). Une première interprétation de ce riche complexe a été présentée à l'occasion de diverses publications, elle permet de suivre l'évolution d'un lieu de culte depuis l'époque de César⁴⁶. Les études systématiques se sont étendues au sud du sanctuaire et à l'ouest⁴⁷, on a pu ainsi retrouver les vestiges du mur du portique ou galerie qui entourait la nef sur trois côtés⁴⁸.

Dans la crypte, M. S. Pulga s'est occupé de la conservation des peintures murales et des enduits tout en bouclant les ouvertures orientales des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. Le volume intérieur nouvellement recréé permet de



8. Tombe à coffrage de bois. Cimetière occidental de Saint-Gervais.

mieux comprendre l'état primitif en rendant perceptibles les principales phases de transformations. Quelques fragments de la fresque qui décorait, au $^{\text{ve}}$ siècle, l'ensemble du caveau apportent de précieuses indications sur l'ornementation d'origine composée de panneaux limités par des bandeaux rouges et des bordures en faux marbre. Une niche était sans doute ménagée dans la paroi est, sous une petite fenêtre. Les traces d'un socle, signalées dans nos rapports préliminaires, sont à mettre en relation avec l'empreinte de l'extrémité d'un tombeau placé dans le sens nord-sud, contre la partie incurvée de la crypte. Cette sépulture était donc surélevée et la tête du défunt se trouvait devant la niche, sous la fenêtre et l'autel dont l'emplacement a été repéré dans le chœur.

Un grand nombre de coffres en dalles de molasse, de coffres maçonnés, de sépultures en troncs évidés ou de coffres de bois figurent dans la série des inhumations les plus anciennes dégagées à l'intérieur comme à l'extérieur du portique (fig. 8). Si dans l'angle sud-est, contre les deux annexes du chevet, une petite chambre funéraire

peut être restituée, il reste à découvrir quelles protections abritaient ces tombes privilégiées.

Le caractère des coffres est comparable à celui des grands tombeaux retrouvés à La Madeleine⁴⁹ et sous l'église même de Saint-Gervais, mais se différencie des inhumations plus simples de Sézegnin⁵⁰. Pour cette raison, il est vraisemblable qu'une couverture, aujourd'hui disparue, protégeait une partie du cimetière extérieur à l'édifice. Les objets inventoriés sont très rares et ne fournissent pas de datation plus précise que le type des tombes des $^{\text{VI}^{\text{e}}}$ et $^{\text{VII}^{\text{e}}}$ siècles.

Un coffre de bois retrouvé dans les couches de destruction romaine paraît se rattacher à la série de tombes de la première nécropole. L'orientation nord-sud qui caractérise ces inhumations primitives est également attestée autour de l'église funéraire de Saint-Laurent de Grenoble au $^{\text{ve}}$ siècle⁵¹.

Dans les couches postérieures à ces deux séries de sépultures, des centaines d'inhumations ont été étudiées. Elles appartiennent aux niveaux carolingiens et au Moyen Age jusqu'au début du $^{\text{XVI}^{\text{e}}}$ siècle. L'orientation générale des tombes a varié plusieurs fois au cours des siècles. La superposition des squelettes placés dans tous les sens s'explique partiellement par le tracé de la route qui bordait le cimetière au sud-ouest et par celui des murs de clôture; on peut encore ajouter que la situation topographique, avec le vallon du nant, a pu jouer un certain rôle dans l'organisation du cimetière comme l'orientation des sanctuaires.

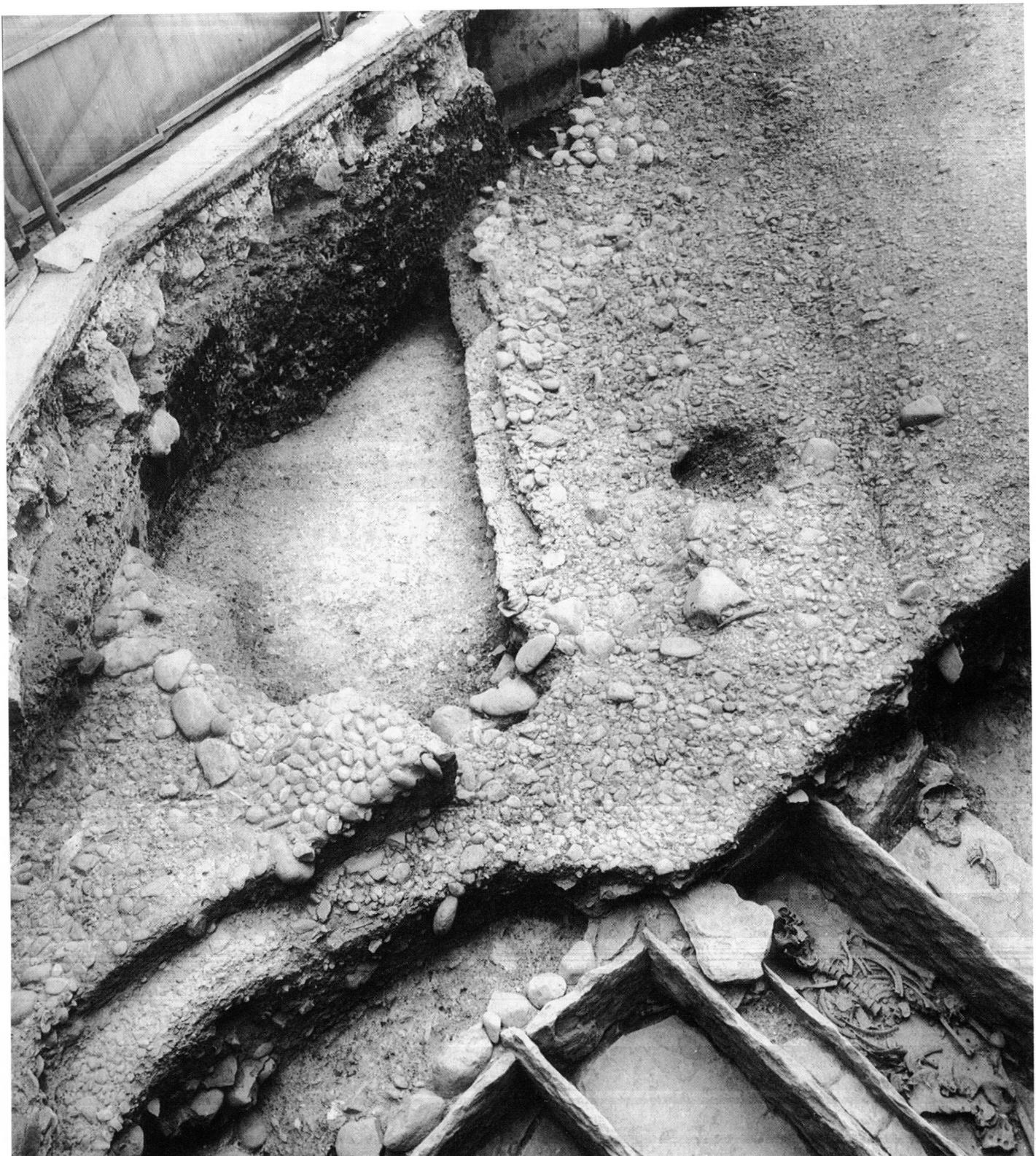
La voie pavée du Moyen Age était préservée sur une dizaine de mètres de longueur, on distinguait très bien les ornières faites par les roues des chariots. Constituée de cailloux et de pierres de rivière de diverses dimensions, liés avec de la terre argileuse, la surface pavée a été plusieurs fois restaurée. Des tessons de céramique du $^{\text{XIII}^{\text{e}}}$ siècle appartiennent aux dernières périodes d'utilisation (fig. 9).

II. LES AUTRES COMMUNES

A. RIVE DROITE. SECTEUR RHÔNE-LAC

1. Céliney. Temple. (Coord. 504.290/133.900, alt. 430 m).

Le 20 janvier 1991, le temple de Céliney était détruit par un incendie de grande ampleur. Pour préparer la sauvegarde des murs romans encore conservés et guider la restauration menée par l'architecte A. Galeras, une étude générale de l'édifice et de son sous-sol a été effectuée par le Service cantonal d'archéologie⁵². Le chantier d'analyse confié à M. J. Bujard s'est révélé très riche car le développement architectural du sanctuaire débute au $^{\text{ve}}$ siècle déjà (fig. 10).



9. Une route médiévale contourne le sanctuaire de Saint-Gervais à l'angle sud-ouest.



10. Sépultures dans le temple de Céliney.

Trois tombes orientées dans le sens nord-sud paraissent marquer l'origine du lieu de culte. Elles étaient aménagées dans un petit édifice funéraire maçonné. Sans doute un ou deux siècles plus tard, une église en bois a remplacé ce mausolée primitif. Les fosses de quelques poteaux alignés permettent de reconstituer une partie du plan du bâtiment; des recreusements de ces trous assurent au moins une reconstruction. A la fin du 1^{er} millénaire, une église en pierre reprend le plan précédent, elle se termine alors à l'est par un chœur carré. Des fondations très partielles témoignent de ce chantier. Le sanctuaire du XII^e siècle est mieux connu puisque les murs latéraux de la nef sont encore préservés en élévation avec les restes de six petites fenêtres en plein cintre. Une porte s'ouvrait dans le mur méridional, elle a été percée peu après la construction.

Au XIV^e siècle, la façade occidentale a été bâtie sous sa forme actuelle, avec une porte en arc brisé; elle avait déjà un clocher-arcade qui sera refait au XVIII^e siècle. A la fin du Moyen Age, plusieurs chapelles sont signalées dans les visites pastorales, le grand arc ouvert dans le mur latéral sud rappelle l'une de ces annexes. Le chœur sera encore élargi avant la Réforme, il est alors doté d'une voûte en croisée d'ogive supportée par des colonnes d'angle. Sa clé de voûte et plusieurs claveaux moulurés appartenant aux arcs ont été remployés dans des maçonneries après la destruction du chevet de 1806.

Les paroissiens de Céliney ont pu découvrir les vestiges de l'ancienne église Saint-Martin lors de visites commentées, présentées douze mois après l'incendie, au moment où débutait la restauration.

1. *Collonge-Bellerive. Saint-Maurice. Ancienne église.*
(Coord. 505.770/123.175, alt. 433 m).

Un nouvel aménagement d'une place de village de Saint-Maurice a provoqué une intervention par sondages pour repérer les vestiges de l'ancienne église⁵³. Bien que cette dernière ait été détruite à la Réforme, son souvenir a perduré jusqu'au XVIII^e siècle.

Les niveaux archéologiques préservés en sous-sol ont été observés au printemps 1991, le terrain paraît avoir été arasé il y a 200 ans. Aucune trace d'un sanctuaire et de son cimetière n'ayant été relevée, on peut se demander si l'emplacement de l'édifice n'est pas à localiser plus bas, près des maisons médiévales.

2. *Hermance. Rue du Midi n° 35. Habitation médiévale.*
(Coord. 507.850/128.550, alt. 375 m).

Les bâtiments primitifs observés dans la ferme, aujourd'hui propriété de la famille Naef, sont adossés à l'ancienne enceinte méridionale du bourg⁵⁴. Une cour ou jardin clôturé s'étendait à l'origine entre les constructions et

la rue. Les trois maisons étudiées sont bâties en pierre ; elles appartiennent à la seconde moitié du XIII^e siècle. C'est au siècle suivant que l'on a allongé deux des bâtiments au détriment de la cour, les nouvelles constructions étaient partiellement bâties en bois. D'autres travaux ont été entrepris au XVI^e siècle, avec l'établissement d'un escalier à vis, mais on a maintenu le plan général jusqu'au XIX^e siècle. Au siècle dernier, une vaste grange a remplacé une partie des bâtiments médiévaux et l'aménagement intérieur des édifices subsistants est alors profondément modifié (fig. 11).

3. *Hermance. Rue du Bourg-Dessus 19.* (Coord. 508.036/128.530, alt. 394,80 m).

M. G. Deuber a présenté un rapport sur des fouilles effectuées avec M. J. Bujard et M^{me} Fr. Plojoux, à Hermance, que nous reproduisons ici.

« La construction d'une villa contiguë à l'enceinte septentrionale du Bourg-Dessus a entraîné une fouille de sauvetage en mai 1991. Le tracé de l'enceinte a été confirmé en rupture de pente, sur la limite nord de la parcelle. Il subsiste de cette muraille quelques gros blocs de fondation sur lesquels repose le mur de clôture



11. Hermance. La ferme Naef, rue du Midi.

moderne. Les fondations de trois bâtiments en ordre contigu ont été dégagées. Dépourvus de caves, d'une longueur d'environ 11 m sur des largeurs variant de 5 à 6,50 m, ils étaient adossés à l'enceinte. Une base de molasse dans l'axe du bâtiment le plus large permet la restitution d'un poteau de bois, disposition identique à celle conservée à l'ancienne Hostellerie du Cerf et datée par la dendrochronologie des environs de 1253. Les portes du rez-de-chaussée sont, comme dans les autres cas connus, rejetées aux extrémités occidentales des façades pour laisser la place à l'escalier extérieur menant à l'étage (fig. 12).

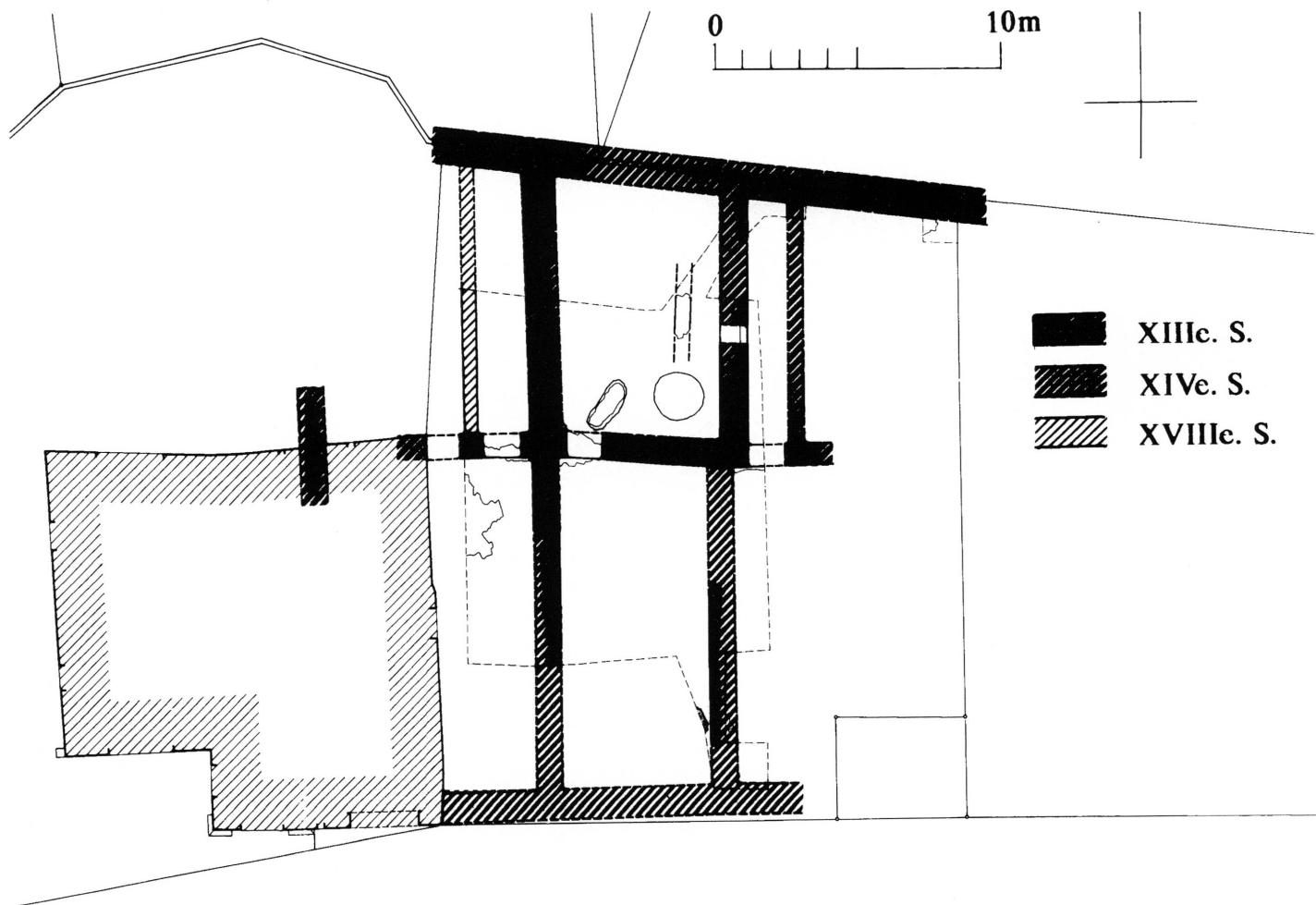
La longueur des maisons a été doublée par l'adjonction d'un nouveau corps établi entre la rue et les façades primitives. Dans la plupart des cas, la capacité des celliers occupant les rez-de-chaussée a été ensuite augmentée par

un abaissement des sols d'environ 0,60 m, nécessitant une reprise en sousœuvre générale des fondations.

Quelques cloisons plus étroites sont venues en dernière étape subdiviser les trois volumes septentrionaux. Ces maisons ont été démolies dans le courant du XVIII^e siècle. La plus grande partie de leurs matériaux étant récupérée, seul subsiste de tout l'ilot un bâtiment médiéval, fortement transformé à la fin du XVII^e siècle, situé en bordure occidentale de la fouille.

Le mauvais état des vestiges et l'absence de matériel ne permettent pas de proposer des datations précises pour l'état primitif des bâtiments et leurs agrandissements. Cependant, au vu des découvertes antérieures, on peut dater la première étape adossée à l'enceinte de la seconde moitié du XIII^e siècle et les agrandissements du courant du XIV^e siècle.»

12. Rue du Bourg-Dessus 19 à Hermance.



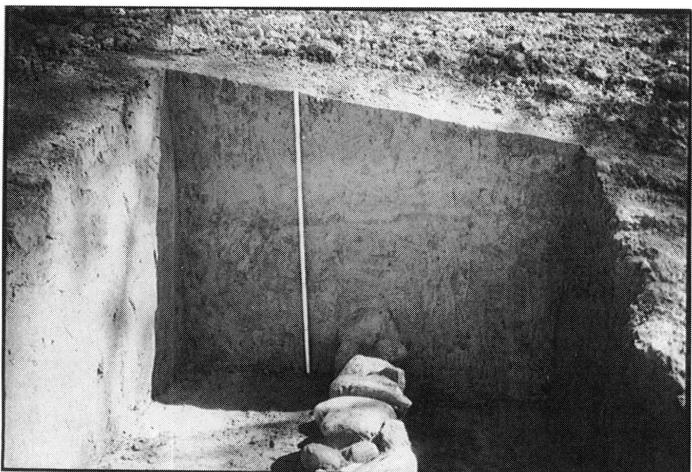
4. *Thônex. Eglise Saint-Pierre.* (Coord. 504.275/115.958, alt. 408 m).

M. J. Terrier a complété les fouilles de l'intérieur de l'église⁵⁵ par une analyse des élévations lors de l'assainissement du terrain environnant en juillet et en août 1990⁵⁶. Près d'une année auparavant, il avait déjà été possible, lors des décrépissages, de retrouver une partie des maçonneries du XIII^e siècle, ainsi qu'une porte d'accès vers la chapelle de la Vierge datée du XV^e siècle. A la fin de la restauration, on a procédé aux relevés des fondations d'une chapelle gothique au nord-ouest, située sous l'ancienne nef où d'ailleurs un caveau voûté avait été dégagé. Quelques données architecturales ont été recueillies sur l'ancien clocher détruit au début du XIX^e siècle.

5. *Vandœuvres. Temple.* (Coord. 504.604/119.601, alt. 460 m).

Les fouilles du temple de Vandœuvres et de ses abords se sont révélées d'une grande importance, les recherches se sont donc prolongées en 1990 et durant les six premiers mois de 1991⁵⁷. Visites commentées et publications ont permis à la population de prendre connaissance de ce riche patrimoine⁵⁸. Notons encore le succès de l'exposition «Au temps du Pacte. Vandœuvres, Genève et le Comté aux XIII^e et XIV^e siècles»⁵⁹.

13. Drainage romain à Bardonnex.



Les dernières campagnes de fouilles ont précisé les transformations des thermes de la villa gallo-romaine au cours du Bas-Empire. L'organisation de l'habitat autour de l'église et de son baptistère semble indiquer qu'une étroite relation existait au V^e siècle entre les bâtiments de culte et une construction voisine. Peut-être s'agissait-il de la maison d'un ecclésiastique, desservant du centre religieux et représentant de l'évêque, à quelque distance du groupe épiscopal.

En un premier temps, le corps principal de la villa est partiellement réoccupé; à partir du VI^e siècle d'autres habitations en bois remplacent l'état antérieur. Les alignements de gros trous circulaires, préparés pour placer des poteaux, permettent de reconstituer le plan d'au moins deux unités.

L'adjonction d'un chœur arrondi à l'église paléochrétienne rectangulaire intervient à l'époque carolingienne. Alors que se multiplient les inhumations, on continue à bâtir des constructions en bois attestées par quelques trous de poteaux. Une fosse contenant du charbon de bois a pu être analysée et datée par la méthode du C¹⁴ entre 850 et 930⁶⁰. D'autres sanctuaires édifiés sur le même emplacement ont été étudiés en 1988 et 1989.

C. RIVE GAUCHE. SECTEUR ARVE-RHÔNE

1. *Bardonnex. Les Tuilleries. Drainages romains.* (Coord. 497.000/111.200-300, alt. 465 m).

Notre Service ayant été averti d'une découverte par M. P. Ischer, des Tuilleries de Bardonnex, en juin 1991, plusieurs interventions ont été effectuées près du site où avait pu être étudié, en 1968, le segment d'un aqueduc romain⁶¹. A quelque 400 m de ces vestiges, au lieu-dit En Combe, à côté du chemin de Lathoy, des drainages romains ont été suivis sur près de 50 m⁶². Constitués de galets de rivière distribués dans une tranchée de 0,25 m de largeur et 0,40 m de hauteur (462,40-462,80 m), ces drains se trouvaient à 3 m de profondeur sous le niveau actuel du sol et 1,50 m au-dessus de celui de l'Arande, le ruisseau voisin.

On peut estimer qu'un drain principal (?) courait plus ou moins dans le sens nord-sud alors que le tracé des autres branches était à 45° par rapport à cet axe. Plusieurs fragments de *tegulae* romaines fournissent une information chronologique. Comme les structures sont recouvertes par des limons qui paraissent beaucoup plus anciens et qu'aucune tranchée n'est visible dans ces couches, la découverte remet en question l'interprétation des sédiments considérés comme tardiglaciaires⁶³ (fig. 13).

2. *Bernex. Ancienne église.* (Coord. 494.267/114.573, alt. 452 m).

Le projet d'aménagement du parc de l'ancienne église de Bernex a motivé une fouille partielle des vestiges du monument et de son cimetière. Quatre grands sondages de 30 m² chacun ont permis d'évaluer l'intérêt du site archéologique avant une éventuelle mise en valeur⁶⁴. L'église était établie à l'emplacement de la *pars urbana* de la villa gallo-romaine étudiée il y a plus de vingt ans⁶⁵.

Malheureusement le terrain semble avoir été arasé et les pierres des murs presque entièrement récupérées. Des tessons du II^e au IV^e siècle datent approximativement la tranchée de fondation d'un muret situé à l'ouest du parc. Aucun remblai de destruction n'était encore en place et l'on peut supposer qu'à l'époque romaine les bâtiments principaux étaient ailleurs.

Le fond des tranchées de fondation de l'église médiévale avait échappé aux perturbations dues aux sépultures. Quelques éléments du plan de la nef ont ainsi été reconnus mais les incertitudes restent nombreuses. Les phases de l'occupation du haut Moyen Age manquent complètement dans ce secteur.

Les résultats obtenus étant peu encourageants, il a été décidé d'interrompre les travaux, d'autant que la majorité de la population de Bernex choisissait, par référendum, de préserver le parc dans son état actuel.

3. *Vuillonnex. Ancienne église.* (Coord. 495.125/115.325, alt. 427 m).

Les travaux ont repris à l'ouest de l'emplacement de l'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex⁶⁶. Ce chantier est en relation avec la modification d'une route secondaire proche de la nouvelle autoroute N 1a. Toute la zone sera bientôt déclassée pour accueillir des bâtiments industriels ou artisanaux, il est donc nécessaire d'élargir la recherche en cours à d'autres terrains⁶⁷. M. R. Longchamp a bien voulu nous laisser intervenir sur une parcelle qu'il exploite.

Les restes d'un bâtiment adossé au flanc sud de la tour romane, découverte en 1984, sont à dater du XIII^e siècle. Le cimetière a peu à peu gagné sur tout l'ensemble architectural, siège du décannat qui regroupait environ 45 paroisses. Une route, dont plusieurs pavements médiévaux étaient encore conservés, bordait l'établissement religieux du côté nord; elle existait probablement déjà durant les temps romains. Des trous de poteaux appartiennent à des constructions du haut Moyen Age et à des appentis plus tardifs. Le site, occupé dès l'époque antique, apportera certainement d'importants renseignements sur la naissance d'un village, abandonné peu après la Réforme.

¹ *Archéologie suisse* (A.S.), 14-1991/2, pp. 170-240.

² *Découvrez un fait divers vieux de 18 siècles*, dans: *Journal de Genève*, jeudi 6 décembre 1990, p. 21.

³ *Au temps du Pacte. Vandœuvres, Genève et le Comté aux XIII^e et XIV^e siècles*, Genève-Vandœuvres, 1991.

⁴ *La Maison Delachaux et l'origine des Rues-Basses de Genève*, Genève, décembre 1990.

⁵ M. A. Peillex s'est occupé du chantier durant ces deux dernières années en collaboration avec M^{me} Fr. Plojoux.

⁶ Pour les publications récentes concernant la cathédrale voir: Ch. BONNET, *Chronique 1984 et 1985, 1986 et 1987, 1988 et 1989*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXIV, XXXVI et XXXVIII, 1986, 1988 et 1990, pp. 48-52, pp. 37-41 et pp. 5-8; *Le groupe épiscopal de Genève*, dans: A.S., *op. cit.*, pp. 221-228; *Baptistères et groupes épiscopaux d'Aoste et de Genève: Evolution architecturale et aménagements liturgiques*, dans: *Actes du XI^e Congrès international d'archéologie chrétienne Lyon, Vienne, Grenoble, Genève et Aoste (21-28 sept. 1986)*, Studi di Antichità Cristiana XII, 1989, pp. 1407-1426; *Les salles de réception du groupe épiscopal de Genève*, dans: *Rivista di Archeologia Cristiana*, 1-2, 1989, pp. 71-86; *Remarques sur le site*

archéologique de la Cathédrale Saint-Pierre à Genève, dans: *ICOMOS 90, Conserver-Restaurer: Quelques aspects de la protection du Patrimoine architectural en Suisse*, Lausanne, 1990, pp. 132-135; N. DUVAL, *L'ecclesia, espace de la communauté chrétienne dans la cité*, dans: *Naissance des arts chrétiens, Atlas des monuments paléochrétiens de la France*, Paris, 1991, pp. 50-69; A. ERLANDE-BRANDENBURG, *De la cathédrale double à la cathédrale unique*, dans: *Saint-Pierre de Genève au fil des siècles*, Genève, 1991, pp. 14-22; A. GALERAS, *La cathédrale Saint-Pierre de Genève: l'aménagement de la crypte archéologique*, dans: *Faut-il restaurer les ruines?*, Actes des Colloques de la Direction du Patrimoine, Le Plessis-Robinson, 1991, pp. 114-118; J.-Ch. PICARD, *La fonction des salles de réception dans le groupe épiscopal de Genève*, dans: *Rivista di Archeologia Cristiana*, 1-2, 1989, pp. 87-104; I. PLAN, *Le décor de stuc des baptistères de Genève*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXVIII, 1990, pp. 23-28.

⁷ M.-A. HALDIMANN, E. RAMJOUÉ et C. SIMON, *Les fouilles de la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine: une vision renouvelée de la Genève antique*, dans: A.S., 14-1991/2, pp. 194-204; F.-E. KOENIG, *Die Barschaft des «Romain de Saint-Antoine»* (Genf/GE), dans: *Schweizer Münzblätter*, 41, 163, août 1991, pp. 61-75.

⁸ Il a été aidé dans son travail par M. D. Burnand et les membres du Service cantonal d'archéologie.

⁹ J. BUJARD, *Découvertes archéologiques à la Grand-Rue*, dans: *Journal de la Haute-Ville*, Genève, 36, 240, oct./nov. 1991, pp. 1-2.

¹⁰ Le bureau d'architectes Bornand et Duret avec les conseils du Conservateur des monuments de la Ville de Genève, M. B. Zumthor.

¹¹ Ch. BONNET et al., *Les premiers ports de Genève*, dans: A.S., 12-1989/1, pp. 2-6; *Chronique 1986 et 1987, 1988 et 1989*, op. cit., pp. 41-45, p. 8.

¹² Laboratoire Romand de Dendrochronologie, LRD8/R1861B, P 140, p. 6 (P 141 reste non daté).

¹³ LRD91/R2908, P 269, n° 605, p. 8.

¹⁴ Ch. BONNET, *Chronique 1988 et 1989*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXVIII, 1990, p. 13.

¹⁵ LRD89/R2353 A, P 251 (6.11.1989).

¹⁶ M.-R. SAUTER et Ch. BONNET, *Chronique 1978 et 1979*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVIII, 1980, p. 19.

¹⁷ L. BLONDEL, *Le port gallo-romain de Genève*, dans: *Genava*, t. III, 1925, pp. 93-94; *Chronique 1929*, dans: *Genava*, t. VIII, 1930, pp. 55-56.

¹⁸ W. DEONNA, *Les collections lapidaires au Musée d'art et d'histoire*, dans: *Genava*, t. IV, 1926, p. 242.

¹⁹ L. BLONDEL, *Chronique 1929...*, p. 56, fig. 1,c.

²⁰ LRD92/R3013 A-B, p. 4.

²¹ Pour l'édition récente voir: PLAN BILLON, 1726, I, planches; B. LESCAZE et al., II, textes, Genève, 1987, plans 41 et 42, p. 77, n° 50.

²² L. BLONDEL, *Notes d'archéologie genevoise, V, une cheminée monumentale*, dans: *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 4 (1914-1923), livr. 2, 1916, pp. 71-72.

²³ Ce chantier a été suivi par M. G. Zoller qui s'est également occupé de récolter les données archéologiques en collaboration avec M^{mes} Fr. Plojoux et I. Plan.

²⁴ Archeolabs 1991, ARC91, R1040P+G+C — R1040G — R1040C avec les contributions de D. Iskandar, L. Van Der Plaetsen et A. Cura.

²⁵ Y. BILLAUD, *Etude sédimentologique et palynologique — Apport à l'histoire du Léman*, dans: A.S., 12-1989/1, pp. 22-24.

²⁶ L. BLONDEL, *Chronique 1923*, dans: *Genava*, II, 1924, pp. 83-90; *Chronique 1929*, dans: *Genava*, VIII, 1930, pp. 55-56.

²⁷ Collection Molly, Service cantonal d'archéologie, février 1923.

²⁸ L. VAN DER PLAETSEN, *Géologie, Analyses sédimentologiques de cinq coupes provenant du «13 rue de la Rotisserie» à Genève (CH)*, dans: ARC91/R1040G, St. Bonnet, 1991, pp. 2-12.

²⁹ LRD92/R3013 A-B, p. 4. Six pieux ne sont pas antérieurs à 79 avant J.-C. et aux environs de 77 avant J.-C.

³⁰ LRD92/R3013 A-B, pp. 4-5.

³¹ L. BLONDEL, *Le port gallo-romain...*, op. cit., pp. 85-102; Ch. BONNET et al., *Les premiers ports...*, op. cit., pp. 6-7.

³² LRD90/R2619 (25.1.1990).

³³ L. BLONDEL, *Chronique 1923*, op. cit., pp. 84-87.

³⁴ Ch. BONNET et al., *Les premiers ports...*, op. cit., pp. 9-10.

³⁵ LRD91/R2908 (21.5.1991), p. 8, nos 115 à 118, pas antérieurs à 1370.

³⁶ PLAN BILLON, op. cit., plans 41 et 42, n° 51.

³⁷ LRD91/R2908 (21.5.1991), p. 8, nos 108 et 550.

³⁸ LRD91/R2908 (21.5.1991), p. 10, nos 10-18.

³⁹ M.-R. SAUTER et Ch. BONNET, *Chronique 1978 et 1979*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVIII, 1980, p. 19.

⁴⁰ C'est M. G. Zoller qui a suivi ce chantier.

⁴¹ LRD91/R3033 (29.8.1991), pp. 2-4, nos 1-25.

⁴² Le responsable du chantier était M. G. Zoller avec l'aide de M. G. Deuber et M^{me} Fr. Plojoux.

⁴³ MM. G. Deuber et G. Zoller ont organisé ce chantier.

⁴⁴ Ch. BONNET, *Chronique 1988 et 1989*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXVIII, 1990, p. 14.

⁴⁵ L. BLONDEL et G. DARIER, *La villa romaine de La Grange*, Genève, dans: *Indicateur d'antiquités suisses*, N.F., XXIV (1922), Zurich, 1923, pp. 72-78; L. BLONDEL, *Villa de La Grange*, *Chronique en 1940*, dans: *Genava*, t. XIX, 1941, p. 88.

⁴⁶ Ch. BONNET et B. PRIVATI, *Les origines de Saint-Gervais*, *Recherches archéologiques*, Genève, 1991, *Fondation pour la conservation du Temple de St. Gervais*, pp. 3-27; *Saint-Gervais à Genève*:

Les origines d'un lieu de culte, dans: A.S., 14-1991/2, pp. 205-211; *Les origines de Saint-Gervais à Genève*, dans: *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, juillet-octobre 1990, pp. 747-764; Ch. BONNET, *Chronique en 1988 et 1989*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXVIII, 1990, pp. 14-17.

⁴⁷ M^{me} B. Privati a dirigé le chantier de Saint-Gervais avec l'aide de M^{me} I. Plan et M. D. Burnand.

⁴⁸ Pour la question des portiques latéraux ou galeries voir l'étude récente de N. DUVAL, *L'architecture cultuelle, Les portiques latéraux et le problème des portiques «funéraires*, dans: *Naissance des arts chrétiens*, Paris, 1991, pp. 211-215.

⁴⁹ Ch. BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève, Etude archéologique et recherches sur les fonctions des édifices funéraires*, dans: *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (MDG)*, 8, 1977, pp. 39 et suiv.

⁵⁰ B. PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin (IV^e-VIII^e siècle)*, dans: MDG, 10, 1983, pp. 23-41.

⁵¹ R. COLARDELLE, *Grenoble aux premiers temps chrétiens*, Paris, 1986, pp. 32-36. Il faut ajouter à ces résultats des observations plus récentes, comme la découverte d'un nouveau mausolée décoré de peintures murales.

⁵² M^{mes} M. Joguin, Fr. Plojoux, V. Rey-Vodoz et MM. G. Deuber et A. Peillex ont participé à ces travaux.

⁵³ Les fouilles ont été suivies par M. G. Zoller.

⁵⁴ M. J. Bujard a mené les analyses archéologiques dans la ferme Naef avec l'aide de MM. G. Deuber et D. Burnand.

⁵⁵ Ch. BONNET, *Chronique en 1986 et 1987*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXVI, p. 54.

⁵⁶ M^{mes} M. Joguin, Fr. Plojoux et M. D. Burnand sont intervenus sur le chantier de Thônex.

⁵⁷ M. J. Terrier a dirigé le chantier, il a été épaulé par M^{mes} M. Joguin, V. Rey-Vodoz et M. D. Burnand.

⁵⁸ J. TERRIER, *Les origines de l'église de Vandœuvres GE*, dans: A.S., 14-1991/2, pp. 229-236; *Mars 1989, les derniers résultats des fouilles archéologiques du temple de Vandœuvres*, dans: *Restauration du temple de Vandœuvres*, Bulletin n° 3, avril 1989, pp. 2-5; *L'extension des fouilles archéologiques*, dans: *Restauration du temple de Vandœuvres*, Bulletin n° 4, mars 1991, pp. 12-14; Ch. BONNET, *Chronique en 1988 et 1989*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXVIII, 1990, pp. 17-18.

⁵⁹ Pour les résultats archéologiques: J. TERRIER, *Vandœuvres au XIII^e siècle, L'église*, dans: *Au temps du Pacte, Vandœuvres, Genève et le Comté aux XIII^e et XIV^e siècles*, Genève-Vandœuvres, 1991, pp. 95-103.

⁶⁰ Cette date a été fournie par l'Institut de physique de l'Université de Berne.

⁶¹ M.-R. SAUTER, *Chronique en 1968 et 1969*, dans: *Genava*, n.s., t. XVIII, 1970, pp. 32-34.

⁶² Les sondages ont été étudiés par M. G. Zoller qui a exécuté les relevés des structures.

⁶³ Voir à ce propos les travaux de C. REYNAUD, plus particulièrement: *La déglaciation fini-würmienne au pied du Salève entre Collonges et le Bois-d'Arve: genèse et chronologie*, dans: *Comptes rendus des séances SPHN*, Genève, N.S., 1980, vol. 15, fasc. 2, pp. 151-153.

⁶⁴ Ce chantier était placé sous la direction de M. J. Terrier.

⁶⁵ D. PAUNIER, *Bernex-En Saule*, dans: MDG, 9, 1981, pp. 112-126. Bibliographie p. 112.

⁶⁶ Ch. BONNET, *Chronique en 1984 et 1985*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXIV, 1986, pp. 64-66.

⁶⁷ M. J. Terrier étudie les vestiges de Vuillonnex avec l'aide de M^{le} M. Joguin.

Crédit photographique:

Monique Delley, Genève: fig. 6, 7, 9, 10, 11, 13.

Jean-Baptiste Sevette, Genève: fig. 1, 2, 3.

